



## PROCÈS-VERBAL COMMISSION RÉGIONALE DES COMPÉTITIONS

<b>Réunion</b>	Réunion du bureau du 03/03/2025 par moyens informatiques
<b>Président</b>	Roland MEHN
<b>Présents</b>	Bernard PAQUIN, Claude KEIME, Jean-Louis MAZZEO
<b>Administration</b>	Maxime RINIE

### Homologation

La Commission Régionale des Compétitions homologue, hors procédure en cours, l'ensemble des rencontres comptant pour les différents tours de coupes qui se sont joués courant du mois de février :

- 2<sup>ème</sup> tour Coupe Grand Est Féminine
- 32<sup>èmes</sup> de finale de la Coupe Grand Est
- 3<sup>ème</sup> tour Coupe du Grand Est U15
- 3<sup>ème</sup> tour Coupe du Grand Est U17

### **– Procédure d'appel**

*Les présentes décisions de la Commission Régionale des Compétitions de la LGEF sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel Régionale dans un délai de 2 jours à compter du lendemain de leur notification ou publication, par envoi en recommandé à : **LGEF – CS 80019 - 54250 Champigneulle Cedex** ou à l'adresse électronique : **appel@lgef.fff.fr**, selon les dispositions et les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements Généraux de la FFF*

**Président**

**Roland MEHN**

**Secrétaire de séance**

**Maxime RINIE**